

DEMANDE D'ADHÉSION DE L'ENTREPRENEUR

Veillez compléter ce formulaire en entier et le faire parvenir avec votre paiement à:
 L'ASSOCIATION CANADIENNE DES ENTREPRENEURS EN MOUSSE DE POLYURÉTHANE INC.
 Casier postal 3214, Winnipeg, MB R3C 4E7
 TÉLÉPHONE : (204) 956-5888 OU 1-866-GO SPRAY (1-866-467-7729)
 TÉLÉCOPIEUR : (204) 956-5819 OU 1-877-416-3626

CE FORMULAIRE DOIT ÊTRE COMPLÉTÉ EN ENTIER, SI NON, LA DEMANDE D'INSCRIPTION SERA REJETÉE

PARTIE 1 - ADHÉSION

PARTIE 1a – INFORMATIONS AU SUJET DE L'ENTREPRISE

(Veillez écrire en lettres moulées ou dactylographier)

Représentant (Contact principal)		
Nom légal de l'entreprise		
Nom du métier de l'entreprise		
Adresse postale		
Adresse pour service de courrier		
Site Web		
Ville	Province	Code Postal
Téléphone	Télécopieur (doit être différent du téléphone)	Courriel
Succursales additionnelles:		
Noms et adresses de tous les directeurs et/ou responsables: (si plus de 3, s.v.p. annexer la liste)		
Nom	Nom	Nom
Adresse	Adresse	Adresse
Type de Mousse de Polyuréthane:		
<input type="checkbox"/> Giclée	Nombre d'années d'expérience	_____
<input type="checkbox"/> Versée en place	Nombre d'années d'expérience	_____
<input type="checkbox"/> Autre _____	Nombre d'années d'expérience	_____
Type d'entreprise:		
<input type="checkbox"/> Propriétaire unique	<input type="checkbox"/> Société incorporée	<input type="checkbox"/> Partenariat <input type="checkbox"/> Entrepreneur
<input type="checkbox"/> Détaillant	<input type="checkbox"/> Manufacturier	<input type="checkbox"/> Distributeur / En gros
No. de l'incorporation _____ Date d'enregistrement de l'incorporation _____		

PARTIE 1b – DOCUMENTATION OBLIGATOIRE

Une copie des documents d'incorporation de l'entreprise comportant le numéro d'enregistrement de ladite incorporation ou le formulaire de remise de TPS indiquant le nom et le numéro de TPS doit être fourni.

PARTIE 1c – POLITIQUE POUR LES MEMBRES

La contribution des membres au fonds de développement de l'industrie CUFCA (FDI) est de 0,06 \$ du kg de tous les achats de résine qui sont conformes avec le CAN/ULC S705.1. Ceci est facturé sur une base trimestrielle.

PARTIE 1d – ENTENTE D'ADHÉSION

En tant qu'entrepreneur membre de CUFCA, j'accepte de me soumettre au code d'éthique de CUFCA comme suit:

1. D'avoir à cœur de façon sacrée le concept de la libre entreprise et d'offrir un service à la clientèle sans reproche.
2. De bâtir une forte reconnaissance pour l'industrie.
3. De supporter la recherche et le développement de nouveaux matériaux et d'installations, de découvrir des usages nouveaux et innovateurs pour les produits et services du polyuréthane.
4. De préconiser une politique de publicité qui:
 - fait la promotion des forces et mérites des affaires et produits de l'entreprise
 - annonce seulement des produits et des prix authentiques
 - ne reflète pas de façon négative sur les produits et services des compétiteurs
 - poursuit les objectifs de toute l'industrie
5. De me conformer avec les lois et règles fédérales, provinciales et municipales afin d'assurer une utilisation sécuritaire des produits et de voir à ce que les normes de santé et sécurité ne soient pas violées.
6. De fournir la plus haute qualité de matériaux, de main d'œuvre et d'honorer toute réclamation concernant les travaux exécutés.
7. De promouvoir de façon soutenue la mousse de polyuréthane.
8. De favoriser la coopération et le développement envers l'industrie.
9. D'utiliser et d'installer les matériaux uniquement pour le besoin prévu et seulement avec un personnel qualifié.
10. De protéger l'environnement et d'agir d'une façon responsable envers l'environnement.

En tant qu'entrepreneur membre, j'accepte aussi de payer tous les frais requis, incluant une cotisation d'adhésion annuelle ainsi que le fonds de développement de l'industrie de CUFCA (FDI). Le FDI de CUFCA est limité à la mousse de polyuréthane rigide giclée de densité moyenne. J'accepte de soumettre mes achats trimestriels de résine de mousse de polyuréthane de densité moyenne au bureau de CUFCA au plus tard le 15 du mois suivant la fin des trimestres (le 15 janvier, le 15 avril, le 15 juillet et le 15 octobre) ou d'aviser mon fournisseur de soumettre ces chiffres de ma part. Le FDI est facturé sur une base trimestrielle. Tous les frais sont sujets à changements.

Par la présente j'accepte de me soumettre au code d'éthique et de payer toutes les factures émises par CUFCA tel que mentionné ci-dessus. Je reconnais que les frais pourraient changer de temps à autre.

PARTIE 2 – ÉMISSION DE LICENCE

PARTIE 2a – INFORMATIONS CONCERNANT L'ENTREPRISE

Veillez inscrire vos autres milieux d'affaires (Autres entités légales ou noms de métiers)

Veillez inscrire vos principaux fournisseurs (Minimum 3. Inclure l'adresse et le numéro de téléphone)

Nom	Nom	Nom
Adresse	Adresse	Adresse
Téléphone	Téléphone	Téléphone

Veillez inscrire les sous traitants que vous utilisez présentement

1. _____

2. _____

3. _____

Veillez inscrire vos employés installateurs et si applicable, indiquer les numéros de certification BPQI OU AUTRES:

1. _____ # _____ 4. _____ # _____

2. _____ # _____ 5. _____ # _____

3. _____ # _____ 6. _____ # _____

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Nom de votre institution financière principale	
Adresse de la succursale	
Contact	Poste
Téléphone	Télécopieur

Nom de votre firme comptable (<i>si applicable</i>)	
Adresse	
Contact	Poste
Téléphone	Télécopieur

INFORMATIONS LÉGALES

Nom de votre firme d'avocat (<i>si applicable</i>)	
Adresse	
Contact	Poste
Téléphone	Télécopieur

INFORMATIONS D'ASSURANCES

Nom de votre assureur	
Adresse	
Contact	Poste
Téléphone	Télécopieur

Le montant de votre assurance de responsabilité civile générale: _____

INFORMATIONS DE CAUTIONNEMENT

Votre entreprise a-t-elle fait l'objet d'un cautionnement? Non Oui, indiquer le montant: _____
Vous a-t-on déjà refusé un cautionnement? Non Oui

Si oui, pourquoi avez vous obtenu un cautionnement?

INFORMATIONS DU MARCHÉ

Quel pourcentage de vos clients est :

_____ % Client Résidentiel _____ % Industriel
_____ % Commercial/Institutionnel _____ % Entrepreneur général

Combien de projets votre entreprise exécute-t-elle par année? _____

Quel est le montant estimé de vos ventes pour les prochains 12 mois? _____

Quel pourcentage de vos projets sont entre?

_____ % moins de 10,000 \$ _____ % 50,000 \$ à 100,000 \$
_____ % 10,000 \$ à 25,000 \$ _____ % 100,000 \$ à 250,000 \$
_____ % 25,000 \$ à 50,000 \$ _____ % 250,000 \$ et plus

Total annuel estimé d'achats de mousse giclée : _____

Je serais aussi intéressé à faire partie des comités suivants chez CUFGA:

- Commercialisation Technique

PARTIE 2b – DOCUMENTATION OBLIGATOIRE

Fournir une copie de votre certificat d'assurance indiquant un minimum d'assurance responsabilité civile générale de 2,000,000 \$.

PARTIE 2c – INSTALLATEURS CERTIFIÉS BPQI/AUTRES

Fournir le nom et le numéro de certification BPQI/AUTRES d'au moins un installateur certifié à l'emploi de votre entreprise:

Je, _____ déclare par la présente que je suis un installateur certifié
BPQI/AUTRES

(Nom de l'installateur en lettres moulées)

Numéro de certification et nom du programme _____) et que je suis à l'emploi de

(Nom de l'entreprise en lettres moulées)

Signature de l'installateur

(Pour de l'information au sujet de la certification d'un installateur, veuillez nous contacter au 1-866-467-7729)

PARTIE 2d – ENTENTE DE CONCESSION DE LICENCE AUX ENTREPRENEURS (ANNEXE A)

Compléter " ENTENTE DE CONCESSION DE LICENCE AUX ENTREPRENEURS 008-50 Rev 1" et annexez-la à ce formulaire de demande d'adhésion. Votre entente de licence pour un entrepreneur (ORIGINALE PORTANT VOTRE SIGNATURE) doit être reçue dans les 10 jours ouvrables de la date d'émission de votre licence.

PARTIE 2e – ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE (ANNEXE B)

Fournir la documentation qui démontre votre droit de propriété de la "Trousse d'équipement de test" approprié tel que défini dans l'annexe L (équipement de test) des normes d'installation du CAN/ULC S705.2. Revoyez les exigences de la "Trousse d'équipement de test" ainsi que le formulaire de commande de la "Trousse d'équipement de test" de l'annexe B pour toute l'information pertinente à l'ensemble de test pour chantiers.

PARTIE 2f – FRAIS DE CONCESSION DE LICENCE

Le fonds de développement de l'industrie de CUFCA défraiera le coût de concession de licence de la part de l'entrepreneur membre, Il n'y a pas de frais pour la concession de licence à l'entrepreneur membre. Les frais sont sujets à changement sans préavis.

PARTIE 2g – PÉRIODE POUR LAQUELLE LA LICENCE EST EN VIGEUR

L'adhésion et la licence sont toutes deux en vigueur pour une année complète, soit du 1er juillet au 30 juin de chaque année. Les frais ne peuvent pas être en mode pro rata.

PARTIE 2h – POLITIQUES DE CONCESSION DE LICENCE

Toutes les exigences de la partie 1 concernant les adhésions et de la partie 2 concernant les licences doivent avoir été rencontrées avant que l'entrepreneur puisse être reconnu comme un Entrepreneur Licencié de CUFCA. Veuillez prendre note qu'une période de 3 jours maximum pour le processus de concessions de licence débute après que toutes les exigences ont été rencontrées et que les paiements ont été reçus. SEULEMENT les entrepreneurs licenciés de CUFCA qui sont en bonne position envers CUFCA peuvent faire l'achat de mousse de polyuréthane giclée de densité moyenne évaluée par CCMC.

Merci d'avoir complété votre demande d'adhésion!